



Le visa pour quelqu'un qui a fait son mariage en france

Par **ayrad**, le **03/05/2008** à **09:55**

bonjour; je suis marié en janvier 2008 avec une française . et je suis rentré en France sans visa en 2004 après mille fois de refus au consulat de France à Alger. et quand j'ai parti à la préfecture pour demander titre de séjour c'était aussi le refus de cette dernière me demander le visa à partir d'Algérie et la franchement je ne sais quoi faire . merci de votre attention bonne chance à tout le monde!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!...